Envoyé en préfecture le 08/01/2024
Reçu en préfecture le 08/01/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20231219-DEC2023112-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

19 DEC 2023

DEC2023112
FINANCES ;
Distribution du Trait d'Union n°37 et du livret saison culturelle 2024

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU la décision de procéder à la publication d'un journal d'informations trimestriel à destination de la population varennoise,

VU la décision de procéder à la publication d'un livret présentant les spectacles de la saison culturelle à destination de la population varennoise,

CONSIDERANT la nécessité de transmettre ces publications par voie postale,

CONSIDERANT la proposition de la société Bell'vie permettant la distribution dans l'ensemble des boîtes aux lettres y compris les STOP PUB de la publication n°37 « Le TRAIT d'UNION » et du livret de la saison culturelle 2024,

DECIDE d'accepter le devis de la société Bell'vie pour la distribution de 2 067 exemplaires du Trait d'Union n° 37 et du livret de la saison culturelle 2024 pour un montant de 1 681.82 € H.T. (soit 1 850.00 € TTC).

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)